



## COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Michel GUILLARD, Maire.

Dans le cadre de la révision du PLU, le Cabinet CITTANOVA est venu présenter le nouveau PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) qui a ensuite été proposé au débat au conseil municipal.

Les décisions suivantes ont été prises :

- l'approbation de deux avenants aux conventions avec la Région et le Département, concernant la réattribution des subventions vers le Département suite à la vente de l'abbaye de Blanche Couronne, la commune n'assurant plus la maîtrise d'ouvrage de sa restauration.
- l'attribution au cabinet d'architecture Forest-Debarre du diagnostique architectural de l'ex-presbytère pour un montant de 15 777 € TTC permettant de lancer la réflexion concernant sa réhabilitation.
- le classement dans le domaine public de la parcelle ZH 167 située au Tillon.
- l'approbation des indemnités aux élus du conseil municipal.
- la désignation des représentants municipaux dans diverses commissions et syndicats.
- le tirage au sort via le logiciel Soluvote des jurés d'assises au nombre de six.
- l'approbation de la subvention pour fournitures scolaires à l'école Jules VERNE d'un montant de 51,72€ par élève soit 11 068,08€.
- l'exonération partielle ou totale des loyers payés par les professionnels de santé de la maison médicale pendant le confinement suivant les activités maintenues.
- l'approbation des taux des taxes locales foncières en augmentation de 1,1% (similaire à l'inflation 2019) soit 15,55% pour le foncier bâti et 50,53% pour le foncier non bâti. Le taux de la taxe d'habitation, suite à sa réforme, est gelé.

Le maire a fait connaître au conseil municipal les décisions ci-après, prise dans le cadre de ses délégations attribuées par le conseil :

- Signature du devis de réfection chaussée avec l'entreprise SADE après travaux à la Pelletrie pour 8 081,47 € TTC
- Signature du devis pour le fauchage et l'élagage avec l'entreprise ORAIN pour 8 677,63 € TTC
- Signature d'un devis pour l'installation d'un rideau métallique devant la boulangerie pour un montant de 3 109,20 € TTC.